

Recherches sociographiques



Les régions intermédiaires et périphériques: de nouvelles possibilités de développement?

Bernard Vachon et André Lemieux

Volume 37, numéro 3, 1996

Dynamiques territoriales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057069ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057069ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Dans la perspective de la revitalisation des espaces non centraux au Québec, l'analyse prospective des évolutions économiques et sociales permet de déceler des indicateurs de changements profonds dont les effets conjugués pourraient favoriser la déconcentration d'activités économiques et de populations et ainsi procurer des possibilités réelles de développement. C'est là tout le défi et le sens de la dynamique territoriale.

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vachon, B. & Lemieux, A. (1996). Les régions intermédiaires et périphériques: de nouvelles possibilités de développement? *Recherches sociographiques*, 37(3), 471–496. <https://doi.org/10.7202/057069ar>

LES RÉGIONS INTERMÉDIAIRES ET PÉRIPHÉRIQUES: DE NOUVELLES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT?

Bernard VACHON
André LEMIEUX

Dans la perspective de la revitalisation des espaces non centraux au Québec, l'analyse prospective des évolutions économiques et sociales permet de déceler des indicateurs de changements profonds dont les effets conjugués pourraient favoriser la déconcentration d'activités économiques et de populations et ainsi procurer des possibilités réelles de développement. C'est là tout le défi et le sens de la dynamique territoriale.

L'organisation du territoire n'est pas immuable. Dans l'histoire de l'humanité, la forte concentration des moyens de production et des populations dans un réseau de grandes villes, dont certaines comme Mexico atteignent l'ampleur d'un pays, est un phénomène récent. Depuis la fin du XIX^e siècle, la domination de l'économie de marché, la nature des biens et services produits, les modes d'organisation et les techniques de production, les moyens de transport et de communication disponibles, les limites aux réseaux d'échanges, les valeurs partagées par la population... ont très largement favorisé la proximité géographique comme critère de localisation. Cela a entraîné l'organisation de l'espace dans un formidable processus de concentration rompant avec la continuité historique de plus de trois millénaires. Cette tendance s'est particulièrement accentuée après les années 1950.

Or, au cours des deux dernières décennies, le rapport de l'activité économique avec l'espace a connu des transformations profondes qui ont modifié dans plusieurs secteurs économiques la logique de localisation exprimée dans le modèle de concentration. On constate des signes de plus en plus évidents et nombreux de décon-

centration, voire de redéploiement de l'activité économique, un peu partout dans les pays d'économie avancée, ce qui procure des possibilités nouvelles de développement à des territoires non métropolitains qui ont été, bien souvent, victimes de dévitalisation et de dépeuplement au cours des cinq dernières décennies. Mais attention, pour pouvoir saisir l'occasion, les milieux doivent posséder des qualités et des compétences susceptibles de répondre aux caractéristiques de la nouvelle économie (mondialisation, tertiarisation, évolution technologique, etc.) et aux attentes de la logique émergente de localisation. Voilà posé le défi du développement local et suggérés les concepts de «milieu innovateur» et de «dynamique territoriale».

L'évolution de l'organisation spatiale au Québec

Au cours des quarante dernières années, les grandes tendances spatiales de l'évolution démographique du Québec se traduisent en un mouvement d'unification : une urbanisation constante, une concentration continue de la population à l'intérieur d'agglomérations urbaines centrales et son corollaire, une érosion permanente du poids démographique des régions périphériques.

Progressivement, la part de la population urbaine est passée de 44,5 % en 1911 à 66,5 % en 1951, à 80,7 % en 1971 et à 77,6 % en 1991 (Statistique Canada, 1911-1991). Après une montée rapide de 1951 à 1971, le taux d'urbanisation signale par la suite une relative stabilité. En comparaison, pendant que la population du Québec s'accroît de 70 % de 1951 à 1991, la population urbaine double presque et la population rurale n'augmente que de 13,7 %. Par contre, l'analyse détaillée de cette dernière période montre une grande hétérogénéité dans les comportements spatiaux. Tout d'abord, de 1951 à 1971, la population urbaine augmente de 2 163 927 personnes alors que celle de la province croît de 1 972 084. Cela implique nécessairement que les régions urbaines ont effectué de lourds prélèvements dans les régions rurales qui, pendant ce temps, perdaient 14 % de leurs effectifs.

La période suivante (1971-1991) marque un certain retournement. Après avoir connu une perte importante de population, les régions rurales montrent une nette augmentation de 32,4 %, tandis que les régions urbaines ne croissent que de 10 %, donc à un rythme beaucoup plus modéré que durant les deux décennies précédentes. La période 1971-1981 rend bien compte de cette situation puisque les zones rurales ont alors contribué à 68 % de la croissance démographique du Québec. Pour une première fois au cours des quarante dernières années, les régions rurales enregistrent une variation positive de leur population (23,4 %), alors que celle des régions urbaines connaît sa plus faible variation (2,7 %).

Parallèlement à ce mouvement d'urbanisation, la population québécoise tend à se concentrer sur quelques lieux centraux du territoire. En 1991, près des deux tiers de celle-ci vivaient dans six régions métropolitaines de recensement (RMR). Le fait que les grandes agglomérations de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières

sont situées sur un axe de 300 km le long du fleuve Saint-Laurent et qu'elles accaparent à elles seules 56,7% de la population totale du Québec reflète bien une répartition inégale de la population sur le territoire québécois.

D'un point de vue évolutif, pendant que la population québécoise augmente de 70% de 1951 à 1991, celle habitant dans une RMR croît de 156%, alors que celle à l'extérieur d'une RMR reste relativement stable (5,9%). Ainsi, la proportion de personnes vivant dans une RMR passe de 42,7% en 1951 à 58,2% en 1971 et à 64,3% en 1991. Tout comme le taux d'urbanisation, cette proportion augmente rapidement pendant la période 1951-1971 pour ensuite rompre son rythme de 1971 à 1991. Marquée par une diminution de la proportion de personnes habitant hors des RMR et une forte croissance de la population en régions rurales, la période 1971-1991 signale un fort mouvement de périurbanisation. Par exemple, dans les trois grandes RMR (Montréal, Québec et Ottawa-Hull), on remarque que le poids des villes-centres diminue de 70,9% en 1951 à 43,4% en 1971 et à 31,1% en 1991.

Ainsi, au cours des quarante dernières années, les tendances démographiques ont connu un grand mouvement d'exode rural responsable entre autres de l'érosion des régions périphériques (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord-Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue et Saguenay-Lac-Saint-Jean). De 1951 à 1991, le poids démographique des régions centrales est passé de 66,5% en 1951 à 71,7% en 1971 et à 72,8% en 1991. Par contre, celui des régions périphériques s'est constamment allégé, passant de 16,2% en 1951 à 13,5% en 1971 et à 12,5% en 1991. Encore ici, le phénomène d'exode rural est plus prononcé dans la période 1951-1971. À partir de 1971, bien que manifestant sa présence, ce mouvement d'exode s'est atténué.

Bref, à l'intérieur de ces quatre décennies, les deux grandes formes d'évolution ont été très prononcées au cours de la période 1951-1971 pour ensuite diminuer d'intensité lors de la période suivante 1971-1991. D'ailleurs depuis le début des années 1970, «la croissance urbaine a diminué presque partout dans les pays développés [...]» (NOIN, 1995, p. 90).

Une organisation territoriale façonnée par de lourdes tendances structurelles

Les causes profondes qui rendent compte de cette évolution dans la distribution spatiale de la population québécoise sont fort complexes. Toutefois, des lignes de force majeures se dégagent d'emblée. En remontant aux origines du mouvement d'urbanisation, des liens étroits se dessinent entre les différentes phases de l'industrialisation et la structuration de l'espace. Sommairement, avant la grande révolution industrielle anglaise, le phénomène urbain était plutôt limité. Par contre, la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e marquent véritablement l'émergence du phénomène urbain contemporain.

Dans l'ensemble, la révolution industrielle a engendré une profonde mutation de la structure de la population active et de la structure spatiale de la plupart des pays industrialisés. Secouée par de grands bouleversements économiques et techniques (dont l'essor du machinisme et de la grande industrie), la seconde moitié du XVIII^e siècle assiste au décollage de la croissance économique industrielle, véritable assise du système capitaliste que l'on connaît actuellement.

L'évolution du taux d'urbanisation de l'ensemble des pays européens est manifeste à cet égard. Alors qu'il reste stable en 1700, 1750 et 1800 (12,3%, 12,2% et 12,1% respectivement), il commence à croître graduellement à partir du début du XIX^e siècle. En effet, il passe de 18,9% en 1850 à 37,9% en 1900, à 49% en 1950 et à 67% en 1980. Quant à l'ensemble des pays nord-américains, de 5,3% qu'il était en 1800, le taux d'urbanisation passe de 13,3% en 1850 à 35,1% en 1900, à 54% en 1950 et à 64% en 1980 (BAIROCH, 1985, p. 375).

Imposant à la production industrielle la recherche d'économies d'échelle, les lois de l'économie de marché ont fortement conditionné la localisation du système productif. Les particularités de la période fordiste (1945-1975) expliquent dans une large mesure les grandes tendances de la répartition territoriale de la population québécoise. D'ailleurs, c'est durant cette même période (1951-1971) au Québec, que la croissance du taux d'urbanisation, de la proportion de personnes habitant dans une RMR et du poids démographique des régions centrales est la plus forte. Le modèle d'organisation de la production a donc eu un effet direct sur le modelage de l'espace québécois. Le phénomène d'urbanisation ne peut se dissocier des phases qu'impose le capitalisme industriel et, comme dans la plupart des pays industrialisés, la configuration actuelle de l'espace québécois est en grande partie le résultat de l'inscription spatiale des lois macro-économiques dictées par les exigences de l'économie de marché.

Obéissant à cette dynamique macro-économique, les politiques de développement régional sont venues intensifier le phénomène de concentration. Inspirées par les travaux de F. PERROUX, les politiques gouvernementales formulées au tournant des années 1970 reposent essentiellement sur le concept de pôle de croissance. Selon ce référentiel théorique, l'ensemble des régions du Québec bénéficieraient des retombées de la croissance de la région montréalaise. Le rapport HMR (HIGGINS, MARTIN et RAYNAULD, 1970) sur l'élaboration d'une stratégie spatiale de développement économique pour la province de Québec, s'inscrit directement dans cette philosophie d'intervention. En concentrant les efforts sur la région de Montréal, les régions non centrales profiteraient, croyait-on, par effet d'entraînement, de l'essor économique de cette dernière. Dans cette perspective, les politiques gouvernementales des années 1970 prônent un développement qui passe par le renforcement de la structure urbaine du Québec.

Enfin, ne pouvant souscrire que partiellement à la dynamique de croissance imposée par l'économie de marché, les territoires périphériques ont été marginalisés

et tenus à l'écart du développement. En favorisant la polarisation du développement en certains lieux, les lois macro-économiques constituent donc des obstacles majeurs au développement des territoires en position excentrique par rapport aux régions centrales. Sous l'influence des grands courants macro-économiques, ces territoires sont soumis dans leur développement à des contraintes inhérentes à leur structure spatiale et à leur position géographique.

Caractérisées par l'étirement et la fragmentation de leur tissu de peuplement, la faiblesse de leurs réseaux urbains, leur éloignement des grands centres, les régions périphériques paraissent des espaces résiduels dans une société où la concentration spatiale est maître d'œuvre. Ainsi, au cours des quarante dernières années, leur développement a été entravé par des contraintes résultant de «tendances structurelles implacables de distribution territoriale du peuplement québécois» (DIONNE, 1992, p. 372).

Les changements structurels et leurs effets potentiels sur la structuration de l'espace québécois

Le début des années 1970, marqué notamment par un ralentissement durable de la croissance économique et une montée ininterrompue du chômage dans l'ensemble des pays industrialisés, ouvre la voie à une nouvelle phase de développement économique. L'évolution de certains indicateurs macro-économiques (PIB et taux de chômage) montre effectivement qu'une mutation, amorcée à la suite du premier choc pétrolier, est en train de remettre en question la croissance soutenue qui semblait acquise pendant les années d'après-guerre.

Cette mutation bouleverse radicalement l'ensemble du système productif et des régions complètes, structurées autour de la grande entreprise, s'en ressentent. Les modes d'organisation et les processus de production du modèle dominant (fordisme) deviennent de plus en plus inadéquats. Les grandes entreprises qui ont joué un rôle moteur dans la croissance économique d'après-guerre (biens de consommation durables, biens intermédiaires, etc.) subissent une crise de dimension. Les vingt dernières années se caractérisent essentiellement par l'incertitude économique et la nécessité de réorienter les modes de gestion des grandes entreprises.

Parmi ces changements structurels, il faut noter la mondialisation des marchés, la tertiarisation de l'économie, la révolution technologique et le renouvellement de l'économie régionale. Premièrement, dans un contexte de mondialisation, la recherche d'un renouvellement accéléré des produits et la capacité de répondre vivement à l'instabilité de la demande traduisent désormais de véritables enjeux pour l'ensemble du système productif. Ainsi, la flexibilité sous toutes ses formes devient un facteur stratégique dans la recherche d'une économie optimale. L'une des conséquences majeures de cette restructuration est la multiplication de petites et moyennes unités de production.

Au Québec, l'augmentation du nombre d'emplois selon la taille des entreprises entre 1978 et 1990 traduit bien la place de plus en plus large que prennent les petites et moyennes entreprises dans l'économie nationale. En 1990, près d'un emploi sur deux se retrouve dans les entreprises comptant moins de 100 employés. Passant de 36,0% à 46,7% pendant la période 1978-1990, la part des PME dans l'emploi total au Québec ne cesse d'augmenter. Alors que le nombre d'emplois total a crû de 25,4% pendant cette période, celui des entreprises de moins de 100 employés a fait un bond de 62,6%. En fait, 88,7% des emplois créés dans la province l'ont été par les petites et moyennes entreprises et, à elles seules, les petites (1-49 employés) sont responsables de 76,3% de l'accroissement total du nombre d'emplois au Québec.

Deuxièmement, la tertiarisation des structures économiques caractérise l'économie de tous les pays industrialisés. Au Québec, la part du secteur tertiaire dans l'emploi total passe de 53,7% en 1961 à 72,1% en 1991. Loin d'être un ensemble économique non productif (puisque défini statistiquement comme tout ce qui n'est pas production de biens matériels), les services intermédiaires à la production sont à l'origine de l'essor récent de ce grand secteur économique. À eux seuls, ils ont augmenté de 253,1% de 1971 à 1991 alors que l'ensemble du secteur tertiaire progressait de 103,9%. Ce développement rapide illustre bien l'impératif de recherche de flexibilité dans les activités productives.

Troisièmement, l'explosion des nouvelles technologies d'information et de communication et leur pénétration dans les différentes sphères du tissu économique permettent une interconnexion croissante des mécanismes de production et une circulation sans précédent de l'information. Ces technologies ont dorénavant une influence considérable sur le mode d'organisation de l'ensemble du secteur productif, et leurs effets se traduisent essentiellement par la transmission de plus en plus fluide des informations à distance et par la présence progressive des techniques de production flexibles (machines à commandes numériques, CAO, FAO, etc.).

En multipliant les possibilités de communication à distance, les nouvelles technologies deviennent un support pour la circulation de l'information indispensable à la compétitivité des entreprises. Par un échange à distance davantage interactif de l'information, la vidéoconférence par exemple, fait profiter d'une gamme d'informations beaucoup plus complexes que celle des supports monologiques traditionnels (téléphone, télécopieur, etc.). Les déplacements physiques peuvent être réduits de façon substantielle.

Les nouvelles technologies de l'information donnent lieu à de constantes mutations dans la structure organisationnelle tant interne qu'externe de la production. Les combinaisons multiples engendrées par ces différentes technologies offrent de nouvelles possibilités d'organisation industrielle. Essentiellement, elles permettent aux systèmes de production d'atteindre la grande flexibilité qu'imposent les contraintes externes devenues de plus en plus complexes.

Enfin, le renouvellement de l'économie régionale renvoie à la théorie des milieux innovateurs. Les travaux du Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI), entre autres, montrent que le territoire n'est plus un simple contenant où viennent s'inscrire les mécanismes économiques, mais plutôt un facteur participant à leur mode d'organisation et à leur dynamique. Plusieurs expériences de milieux novateurs, sans répondre aux critères traditionnels de croissance économique, font ressortir l'importance de la composante territoriale comme source majeure d'innovation. L'environnement immédiat de l'entreprise (en particulier de la PME) devient une pièce maîtresse dans la dynamique socio-économique régionale. Les alliances stratégiques, les partenariats technologiques et financiers, les relations avec les centres de recherche, la coopération entre divers acteurs locaux de développement, manifestent sous diverses formes les conditions nécessaires au redéveloppement des régions.

Comme les lois macro-économiques traditionnelles ont fortement modelé la structuration de l'espace québécois au cours des quarante dernières années, dans quelle mesure ces changements, amorcés depuis une vingtaine d'années, vont-ils modifier la configuration actuelle de cet espace? Quelle répercussion auront ces nouvelles réalités sur la dynamique spatiale de l'activité économique au Québec? La mise en relation de ces récentes tendances amène à formuler une autre hypothèse quant aux forces de répartition des activités économiques, d'occupation et d'organisation du territoire. En effet comme ces forces de changement engendrent un processus de transformation organisationnelle de l'ensemble du tissu productif, elles obligent une certaine transformation de l'organisation spatiale. Théoriquement, ces tendances créent une série de possibilités pour le développement des régions non centrales et portent en elles une solution aux problèmes dus au modèle dominant de la concentration. Ainsi, les contraintes traditionnelles de localisation sont partiellement levées, et bousculés les modèles classiques et historiques de développement du territoire des quarante dernières années.

Par exemple, la flexibilité croissante de l'économie, en faisant de la PME un acteur central de la nouvelle économie, amènera une plus grande souplesse du système productif dans ses contraintes de localisation traditionnelles. De leur côté, en réduisant les effets de distance, les nouvelles technologies de télécommunication vont amenuiser les inconvénients que cause l'éloignement des grands centres. Cela est très significatif dans la mesure où les effets de distance ont longtemps entravé le développement économique des régions périphériques. Bref, ces nouvelles tendances, sans bouleverser de fond en comble les structures spatiales actuelles, les rendent moins contraignantes que par le passé.

La dynamique spatiale de l'activité économique au Québec

Afin de vérifier l'applicabilité de notre hypothèse de recherche, nous avons entrepris deux démarches méthodologiques complémentaires, soit un portrait statis-

tique du comportement spatial de l'activité économique au Québec au cours de la dernière décennie et une enquête auprès de quelque 300 PME manufacturières en régions périphériques. En fonction de l'avancement de nos travaux, nous allons présenter le comportement spatial de l'emploi selon les régions administratives au cours des dix dernières années. Cela nous permettra de confirmer s'il y a amorce ou non d'un certain redéploiement territorial de l'activité économique au Québec.

Les récentes modifications apportées aux limites géographiques des régions administratives au Québec (1987) font surgir de nombreux obstacles quant à l'accès à certaines statistiques. Disponibles selon la nouvelle carte des régions administratives, les statistiques retenues portent essentiellement sur l'évolution de l'emploi total, de l'emploi selon les secteurs d'activité et de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises. Dans la mesure du possible, elles couvrent la dernière décennie (1984-1994).

Tout d'abord, l'emploi total a augmenté de 12,6% pendant la période (tableau 1). Cette croissance se concentre dans les régions centrales puisque 70,8% de la variation de l'emploi s'y retrouve. Les régions intermédiaires expliquent quant à elles 24,8% de la variation totale de l'emploi alors que les régions périphériques y contribuent avec un faible 4,4%. Toutefois, à l'intérieur des régions centrales, il faut noter le dynamisme de la couronne périphérique de Montréal. À elles seules, les régions de la Montérégie, de Lanaudière et des Laurentides accaparent 92,5% de l'augmentation totale de l'emploi dans les régions centrales du Québec.

Par contre, si l'on parle de croissance relative, les régions intermédiaires présentent le plus haut taux d'augmentation (22,6%), suivies de loin par les régions centrales (11,9%) et les régions périphériques (4,9%). Parmi celles qui affichent un taux de croissance plus élevé que la moyenne provinciale, se trouvent trois régions centrales (Laurentides, Lanaudière et Montérégie), l'ensemble des régions intermédiaires (Outaouais, Mauricie / Bois-Francs et Estrie) et une région périphérique (Abitibi-Témiscamingue). Les régions périphériques de la Côte-Nord-Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la région centrale Montréal-Laval présentent pour leur part des régressions dans la variation de l'emploi.

Selon l'évolution de l'emploi total, les grandes tendances du comportement spatial de l'emploi au cours de la dernière décennie laissent donc sous-entendre un mouvement de déconcentration vers les couronnes périphériques de Montréal, un certain mouvement de décentralisation vers les régions intermédiaires et une diminution du poids relatif de l'emploi des régions périphériques. Pendant ce temps, ce dernier a diminué de 11,2% à 10,4% alors que celui des régions centrales enregistre une certaine stabilité passant de 75,0% à 74,5%. Le poids de l'emploi des régions intermédiaires augmente, quant à lui, de 13,8% à 15,1%.

TABLEAU I
Évolution de l'emploi au Québec, 1984-1994

Régions administratives	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1984/ 1994 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	33,4	34,2	35,3	35,3	37,2	35,9	32,1	31,4	29,8	30,0	31,2	-6,6
Bas-St-Laurent	73,0	77,1	73,6	78,3	79,8	74,8	78,5	81,4	78,8	73,6	76,1	4,3
Saguenay-Lac-St-Jean	98,9	105,4	110,4	112,3	114,0	113,1	118,8	115,9	112,8	109,1	106,1	7,3
Québec et Chaudière-Appalaches	393,9	399,9	404,6	409,2	420,0	428,8	441,0	434,7	428,3	425,5	443,0	12,5
Mauricie-Bois-Francis	167,7	173,6	185,4	190,8	198,9	198,7	197,9	190,6	191,9	196,2	197,0	17,5
Estric	101,0	108,1	108,9	110,2	117,6	121,0	120,5	113,4	109,7	113,8	118,0	16,8
Montréal et Laval	911,1	925,4	942,7	967,1	987,8	979,6	968,4	941,8	907,0	880,2	879,9	-3,4
Monterégie	472,6	483,7	494,3	525,5	530,6	551,5	567,3	550,2	548,1	557,7	586,3	24,1
Lanaudière	116,2	115,0	115,5	123,6	128,1	133,8	134,7	132,8	137,6	147,3	151,0	30,0
Laurentides	125,0	130,0	137,0	140,1	145,1	153,7	153,1	151,9	173,3	185,3	198,0	58,4
Outaouais	103,3	116,1	115,1	123,5	132,5	129,4	134,4	138,0	136,0	138,9	141,0	36,5
Abitibi-Témiscamingue	49,3	53,1	56,9	57,8	62,0	63,2	58,1	58,5	57,5	58,7	59,6	20,9
Côte-Nord-Nord-du-Québec	46,5	46,0	45,5	44,6	47,0	47,7	49,9	46,3	43,9	43,0	42,9	-7,7
Ensemble du Québec	2 691,9	2 767,6	2 825,2	2 918,3	3 000,6	3 031,2	3 054,7	2 986,9	2 954,7	2 959,3	3 030,1	12,6

SOURCES : Société québécoise du développement de la main-d'œuvre (SQDM), *L'emploi au Québec*, Québec, 1989-1995 ; Bulletin régional sur le marché du travail, Communiqué trimestriel, Québec, 1984-1995.
Ministère de la Main-d'œuvre, de la sécurité du revenu et de la formation professionnelle (MMSRFP), *Perspectives sectorielles du marché du travail*, Québec, 1992.

Afin de mieux visualiser le comportement spatial de l'emploi nous avons considéré son évolution selon les secteurs d'activité: il indique le sens et la nature des déplacements des activités économiques. Mais, en raison de l'absence de certaines données statistiques, nous nous limiterons à la période allant de 1986 à 1990, qui correspond néanmoins à la période de pointe de la croissance économique de la dernière décennie. Le tableau 2 montre le sens des déplacements de l'activité économique au Québec de 1986 à 1990 entre quatre groupes d'activités du secteur secondaire: les industries traditionnelles (méthodes de production plus standardisées), modernes (moyennement et hautement technologiques), de ressources (transformation des ressources primaires) et celles du secteur tertiaire (les services à la production).

TABLEAU 2

Évolution de l'emploi selon les secteurs d'activité, Québec, 1986-1990

Régions	Secondaire manufacturier*				Tertiaire
	Total	Traditionnel	Moderne	Ressources	Services** à la production
Régions centrales	+18 400 +4,3%	-10 400 -6,7%	+11 700 +6,4%	+17 100 +18,7%	+51 700 +13,0%
Régions intermédiaires	-7 100 -7,8%	-5 100 -14,7%	-4 400 -17,6%	+2 400 +7,7%	+10 200 +19,6%
Régions périphériques	+1 400 +3,0%	-400 -4,7%	-200 -4,2%	+2 000 +5,9%	+2 300 +5,3%
Ensemble du Québec	+12 700 +2,2%	-15 900 -8,0%	+7 100 +3,4%	+21 500 +13,7%	+64 200 +13,0%

SOURCES: Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), *Portrait statistique des régions du Québec*, Québec, 1988 et 1991.

Ministère de la Main-d'œuvre, de la sécurité du revenu et de la formation professionnelle (MMSRFP), *Perspectives sectorielles du marché du travail*, Québec, 1992.

* Secteurs traditionnels: aliments et boisson, tabac, cuir, textile, vêtement et meuble.

Secteurs modernes: caoutchouc et plastique, imprimerie, machinerie, matériel de transport, produits électriques, produits chimiques et industries manufacturières diverses.

Secteurs de la transformation des ressources: bois, papier, métaux primaires, produits métalliques, produits minéraux non métalliques et pétrole, charbon.

** Services à la production: transports, communication et autres services publics, finances, assurances, affaires immobilières et services aux entreprises.

Dans le domaine manufacturier, la plus forte augmentation (en nombre absolu et en croissance relative) se situe dans les régions centrales, ce qui s'explique par une forte hausse dans les secteurs de la transformation des ressources et de l'industrie moderne (haute technologie) et par une perte considérable dans celui des services à la production. Affichant aussi une croissance positive, l'emploi manufacturier dans

les régions périphériques s'est accru de 3,0%. Le secteur de la transformation des ressources explique totalement cette croissance puisque les deux autres secteurs y subissent une perte nette d'emplois. Cette croissance négative du nombre d'emplois du secteur manufacturier révèle une diminution notable de l'emploi dans les secteurs traditionnel et moderne dans les régions intermédiaires.

Par ailleurs, dans le secteur manufacturier, les emplois traditionnels diminuent partout, de façon plus prononcée dans les régions intermédiaires (-14,7%) et dans les régions centrales (-6,7%). Les industries manufacturières traditionnelles sont manifestement en train de quitter les régions centrales et intermédiaires. De son côté, le secteur moderne de la haute technologie connaît une croissance positive dans les régions centrales alors que les deux autres types de régions signalent un solde négatif. De cette façon, et contrairement aux comportements des industries traditionnelles, les industries modernes se concentrent davantage dans les régions centrales.

Ce mouvement de concentration se manifeste principalement dans les couronnes périphériques des régions centrales. Pendant que la région centrale de Montréal-Laval connaît une perte de 1 900 emplois, la Montérégie montre une croissance nette de 14 200. Il s'agit là d'un véritable phénomène de suburbanisation de l'activité manufacturière moderne. Mais quant à la croissance relative, outre la Montérégie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean présentent des taux de croissance qui se situent au-dessus de la moyenne provinciale.

En ce qui a trait aux services à la production (sous-groupe moteur du secteur tertiaire), ils manifestent des comportements spatiaux plus ou moins différents de ceux du secteur manufacturier. On constate d'abord que 80,5% de l'augmentation totale des emplois de ce secteur se trouvent dans les régions centrales, la région métropolitaine de Montréal accaparant à elle seule 71,8% de l'augmentation. Contrairement à l'activité manufacturière moderne, les services à la production se concentrent davantage dans les villes-centres. De 1986 à 1990, des 46 100 nouveaux emplois dans ce secteur pour la grande région de Montréal, 63,8% reviennent à Montréal-Laval.

Cependant, en croissance relative, les régions intermédiaires présentent le plus haut taux d'augmentation (19,6%), suivies des régions centrales (13,0%) et des régions périphériques (5,3%). Parmi les cinq régions qui bénéficient d'un taux de croissance supérieur à celui de la province, se classent deux régions centrales (Laurentides-Lanaudière et Montréal-Laval), deux régions intermédiaires (Outaouais et Estrie) et une région périphérique (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

Ainsi, dans l'activité manufacturière, deux grandes tendances spatiales se manifestent au Québec : les industries traditionnelles quittent les régions centrales et même les régions intermédiaires (mouvement de décentralisation) alors que les industries modernes se concentrent dans les couronnes périphériques de Montréal (mouvement de suburbanisation). Dans l'activité tertiaire, les services à la production signalent

un mouvement de concentration dans les régions centrales et plus particulièrement dans les villes-centres. Ces services sont donc très sensibles aux forces de la concentration.

Le comportement spatial des petites et moyennes entreprises

Comme la majorité des emplois se créent dans les petites et moyennes entreprises, l'évolution de l'emploi dans celles-ci nous indiquera de façon plus précise la dynamique spatiale de l'activité économique au Québec. Notre analyse porte principalement sur les PME manufacturières et tertiaires, pour la période 1985-1992.

Le nombre d'emplois dans les PME manufacturières de 1985 à 1992 a chuté de 17,4% (tableau 3), la plus forte diminution se trouvant dans les régions centrales (-18,7%). En fait, 86,2% de celle-ci s'y situent, et la région de Montréal présente le plus faible taux de croissance (-27,8%). Pour leur part, les régions intermédiaires ont connu un recul de 12,2% et les régions périphériques, de 11,5%, présentant ainsi de meilleurs résultats. Seules les régions de Côte-Nord-Nord-du-Québec et de Laval affichent des taux positifs. Mais le mouvement s'est inversé au cours de la période.

De 1985 à 1990, il y a eu augmentation du nombre d'emplois et celle-ci s'est concentrée dans les régions dites centrales avec 77,7% de l'accroissement total de la province. Cependant, c'est dans les régions intermédiaires que l'on a observé la plus forte croissance relative, avec une hausse de 12,7% comparativement à 10,3% pour les régions centrales et à 9,8% pour les régions périphériques. Parmi les neuf régions qui ont un taux de croissance supérieur à celui de la province (10,6%), s'inscrivent cinq régions centrales dont trois situées dans la couronne périphérique de Montréal, une région intermédiaire (Mauricie-Bois-Francs) et trois régions périphériques dont la Côte-Nord-Nord-du-Québec qui présente, entre autres, le taux de croissance le plus élevé de la province.

Par contre pour la période suivante (1990-1992), les régions centrales expliquent 83,0% de la diminution des emplois manufacturiers dans les PME québécoises. En réalité, le nombre d'emplois a baissé de 26,3% dans ces régions. Quant aux régions périphériques et intermédiaires, elles affichent des taux de croissance inférieurs à celui de la province (-19,4% et -22,1% respectivement). Parmi celles qui enregistrent des taux d'évolution nettement supérieurs au taux provincial, on note deux régions centrales (Laval et Chaudière-Appalaches), une région intermédiaire (Estrie) et trois régions périphériques (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord-Nord-du-Québec). Ainsi, les PME manufacturières implantées en régions non centrales semblent avoir mieux résisté à la crise économique du début des années 1990.

Donc, globalement, et selon les diverses périodes, les régions centrales présentent des taux de variation du nombre d'emplois dans les PME manufacturières indiquant une performance inférieure à la moyenne provinciale, et pendant la période

TABEAU 3
Évolution des PME manufacturières, nombre d'emplois, Québec, 1985-1992

Régions administratives	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1985/1990		1990/1992	
									%	%	%	%
Bas-Saint-Laurent	3 369	3 003	3 270	3 136	3 475	3 498	2 838	2 633	-21,8	3,8	-24,7	-24,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 797	2 712	3 216	3 328	3 550	3 178	2 882	2 777	-0,7	13,6	-12,6	-12,6
Québec	7 598	8 171	9 046	8 774	9 291	9 755	7 124	7 304	-3,9	28,4	-25,1	-25,1
Mauricie-Bois-Francis	14 768	15 806	17 150	16 808	16 736	17 478	13 307	13 142	-11,0	18,4	-24,8	-24,8
Estric	7 955	8 299	8 941	8 903	8 889	8 353	7 027	7 066	-11,2	5,0	-15,4	-15,4
Montréal	79 059	83 851	83 857	83 213	79 950	80 966	61 126	57 083	-27,8	2,4	-29,5	-29,5
Outaouais	1 666	1 674	1 631	1 575	1 580	1 660	1 179	1 218	-26,9	-0,4	-26,6	-26,6
Abitibi-Témiscamingue	1 230	1 270	1 395	1 306	1 388	1 375	863	969	-21,2	11,8	-29,5	-29,5
Côte-Nord-Nord-du-Québec	553	737	933	726	611	742	n.d.	621	12,3	34,2	-16,3	-16,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 487	1 567	1 192	1 476	1 066	1 567	1 421	1 350	-9,2	5,4	-13,8	-13,8
Chaudière-Appalaches	12 315	13 376	14 159	13 794	13 775	14 327	11 921	11 763	-4,5	16,3	-17,9	-17,9
Laval	5 057	5 286	5 594	5 334	5 396	5 458	5 305	5 247	3,8	7,9	-3,9	-3,9
Lanaudière	5 442	5 643	6 077	6 228	6 470	6 632	5 009	4 657	-14,4	21,9	-29,8	-29,8
Laurentides	5 243	5 956	6 287	6 153	6 702	6 589	4 897	4 365	-16,7	25,7	-33,8	-33,8
Montréal	20 860	21 294	23 622	24 568	24 415	25 841	21 520	19 755	-5,3	23,9	-23,6	-23,6
Ensemble du Québec	169 399	178 645	186 370	185 322	183 294	187 419	146 419	139 950	-17,4	10,6	-25,3	-25,3

SOURCES : Bureau de la statistique du Québec (BSQ), *Statistiques des PME manufacturières au Québec, Québec, 1994*.
Ministère de l'Industrie, du commerce, de la science et de la technologie, *Les PME au Québec. État de la situation, 1992-1993, Québec, 1994*.

1990-1992 les régions intermédiaires et périphériques affichent des taux de croissance supérieurs à la moyenne provinciale. À cet égard, les régions non métropolitaines semblent animées d'un dynamisme particulier en regard des régions centrales.

Enfin, pour compléter le tableau, voyons l'évolution des PME du secteur tertiaire. Étant donné l'absence de statistiques régionalisées sur ce type de PME, nous avons dû faire appel au Fichier central des entreprises de l'Inspecteur général des institutions financières. La présente analyse porte uniquement sur le nombre d'établissements des groupes d'activités 7 010 à 7 799 (services à la production) et 9 110 à 9 999 (autres services), pour la période 1985-1992.

Au cours de ces années, le nombre d'établissements manufacturiers a progressé de 58,3% (tableau 4). Les régions centrales expliquent 78,4% de cette croissance, alors que les régions intermédiaires sont responsables à 11,4% et les régions périphériques à 10,2%. En croissance relative, les régions centrales présentent le plus haut taux avec 59,0%, suivies des régions intermédiaires (56,7%) et des régions périphériques (54,6%). Parmi les régions connaissant des taux de croissance plus élevés que celui de la province, se trouve l'ensemble des régions centrales sauf celle de Montréal, une région intermédiaire (Mauricie-Bois-Francs) et une région périphérique (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Comme l'évolution du nombre de PME est pratiquement toujours positive pour les périodes 1985-1990 et 1990-1992, les taux d'évolution suivent sensiblement les mêmes courbes que pour la période 1985-1992.

À l'intérieur de la grande région montréalaise, la couronne périphérique connaît une augmentation de 68,4% pour les PME manufacturières. Sommairement, les PME de ces sous-groupes du secteur tertiaire se concentrent dans les régions centrales et plus spécialement dans les banlieues de Montréal. Il s'agit là d'un mouvement de suburbanisation.

Cette brève analyse de la dynamique spatiale de l'emploi nous montre que les régions centrales, notamment la couronne périphérique de Montréal, se distinguent dans l'évolution des emplois au Québec au cours de la dernière décennie. Par contre, il faut noter que, selon le schéma traditionnel de la concentration de la croissance économique, la coupure n'est pas toujours si nette entre régions centrales, intermédiaires et périphériques. Premièrement, du point de vue de la variation de l'emploi total et des emplois dans les services à la production, les régions intermédiaires présentent le plus haut taux de croissance. Deuxièmement, sous l'angle de la variation de l'emploi dans le secteur manufacturier moderne, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean se situent parmi les trois régions qui montrent un taux de croissance supérieur à 18,0%. Troisièmement, quant à l'emploi dans les PME manufacturières, quelques régions périphériques se démarquent très bien de certaines régions centrales (Montréal et Laval) et intermédiaires (Estrie et Outaouais). Il s'agit de la Côte-Nord-Nord-du-Québec, avec le taux de croissance le plus élevé, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue.

TABLEAU 4

Évolution des PME tertiaires*
nombre d'établissements, Québec, 1985-1992

Régions administratives	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1985/ 1992 (%)	1985/ 1990 (%)	1990/ 1992 (%)
Bas-Saint-Laurent	869	979	1 093	1 183	1 235	1 220	1 271	1 296	49,1	40,4	6,2
Saguenay-Lac-St-Jean	1 012	1 145	1 290	1 442	1 512	1 478	1 578	1 589	57,0	46,0	7,5
Québec	2 740	3 119	3 544	3 933	4 154	4 133	4 423	4 476	63,4	50,8	8,3
Mauricie-Bois-Francis	1 629	1 863	2 120	2 351	2 469	2 415	2 564	2 619	60,8	48,3	8,4
Estrie	1 112	1 255	1 419	1 574	1 630	1 613	1 692	1 689	51,9	45,1	4,7
Montréal	11 129	12 404	13 693	14 981	15 804	15 718	16 601	16 776	50,7	41,2	6,7
Outaouais	837	930	1 060	1 168	1 220	1 208	1 278	1 297	55,0	44,3	7,4
Abitibi-Témiscamingue	581	652	755	826	847	823	877	879	51,3	41,7	6,8
Côte-Nord-Nord-du-Québec	510	569	641	719	748	748	785	792	55,3	46,7	5,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	367	425	466	517	555	557	581	605	64,9	51,8	8,6
Chaudière-Appalaches	1 214	1 393	1 578	1 721	1 799	1 775	1 897	1 939	59,7	46,2	9,2
Laval	1 350	1 540	1 755	1 961	2 090	2 110	2 249	2 304	70,7	56,3	9,2
Launaudière	1 097	1 282	1 482	1 669	1 767	1 751	1 835	1 857	69,3	59,6	6,1
Laurentides	1 563	1 761	1 999	2 245	2 401	2 432	2 576	2 641	69,0	55,6	8,6
Montréal	4 510	5 182	5 971	6 701	7 074	7 083	7 464	7 546	67,3	57,1	6,5
Ensemble du Québec	30 520	34 499	38 866	42 991	45 305	45 064	47 671	48 305	58,3	47,7	7,2

* PME tertiaires : 1-99 employés

Groupes d'activités : 7 010 à 7 799 et 9 110 à 9 999 (Intermédiaires financiers et assurances, services immobiliers et agences d'assurances, services aux entreprises, hébergement et restauration et autres services).

SOURCE : L'Inspecteur général des institutions financières, *Fichier central des entreprises*, Compilations spéciales, Québec, 1995.

Les nouvelles tendances du développement économique, technologique et social peuvent-elles expliquer ces résultats? Peut-on y déceler les signes d'une certaine déconcentration économique? Pas nécessairement. Étant beaucoup moins contraignantes sur le plan spatial que la mécanique macro-économique traditionnelle, les nouvelles réalités peuvent contribuer à renforcer le phénomène de concentration des activités économiques au lieu d'élargir les choix de localisation de celles-ci, tout au moins pour certaines d'entre elles. Dans cette perspective, de nouveaux enjeux se dessinent pour les régions non centrales: pour saisir les occasions de développement, les collectivités territoriales à l'extérieur des grands centres devront être des milieux porteurs d'initiatives et de projets et des milieux d'accueil pour les entreprises en quête d'un lieu d'implantation autre que le grand centre. À défaut de développer cette dynamique territoriale, le processus de concentration risque de se poursuivre. Voici soulevé tout le défi du développement local, qui implique la volonté et la capacité du milieu de créer ses conditions de développement, c'est-à-dire son aptitude à innover.

Le développement local et la dynamique territoriale : les conditions endogènes d'un développement déconcentré

Si les évolutions structurelles des vingt dernières années ont contribué, dans certains secteurs d'activités économiques, à mettre en cause la domination du modèle de concentration géographique et à autoriser l'idée d'un certain redéploiement de la force productive, celui-ci, si attendu et souhaité pour redynamiser les territoires non centraux affligés par le départ de leurs populations et de leurs activités porteuses de richesses, ne se réalisera qu'à certaines conditions. Si l'économie nouvelle ne répond plus à la logique de localisation qui fut à l'origine de la concentration et si elle peut en conséquence s'en affranchir, elle ne répond pas moins à une logique qui est différente mais qui a aussi ses impératifs. Comme le fait remarquer Xavier Greffe :

Aujourd'hui, pour se développer, il ne suffit pas d'accumuler de la terre, du travail et du capital, comme au beau temps des économies d'échelle. Dans le contexte d'une économie mondiale où la variété est permanente, d'autres facteurs apparaissent au premier rang desquels reviennent de manière lancinante la qualification, le partenariat et les investissements en organisation (GREFFE, 1992.)

Les facteurs qu'énumère Xavier Greffe font allusion à la capacité d'un milieu à innover, c'est-à-dire aux aptitudes d'un territoire à produire son développement. Par rapport au paradigme de développement impulsé de l'extérieur et qui débouche sur le déplacement des activités, la notion de milieu indique qu'il existe une autre logique de développement, qui part des territoires, ou plutôt des systèmes socio-territoriaux (RITAINE, 1987; COURLET et SOULAGE, 1993). On peut ainsi montrer qu'il existe des dynamiques territoriales particulières qui fonctionnent de telle manière que le développement d'une région n'est pas subordonné à sa seule capacité d'attirer

les établissements ou les filiales de grandes entreprises, mais qu'il dépend aussi de son habileté à susciter des initiatives locales, à monter la trame de nouvelles entreprises et à mettre en œuvre une dynamique territoriale d'innovation (MAILLAT, 1993).

Ce retournement dans les mécanismes de la dynamique territoriale pose le défi du développement local. Il consiste à mettre progressivement en place les conditions qui favorisent l'adaptation des collectivités territoriales aux nouvelles règles du jeu de la croissance économique ou la découverte de nouveaux moyens de développement qui, par des modes d'organisation et de production inédits, intègrent des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi les considérations purement économiques. Autrement dit, il s'agit de mettre les territoires en état de développement.

Si les facteurs d'ordre économique tels que le capital, les ressources naturelles, les équipements et infrastructures de transport et de communication, les marchés... continuent d'être des éléments de base dans le processus de recomposition des territoires, le paradigme renouvelé de développement accorde un rôle tout aussi majeur aux facteurs non économiques tels que la qualification individuelle et collective, le cadre de vie, la perméabilité à l'innovation, la vitalité communautaire, l'ouverture à la concertation et au partenariat.

L'entreprise en symbiose avec son milieu

Dans le contexte économique mondialisé, hautement compétitif et en évolution continue qu'on connaît actuellement, l'entrepreneur n'est plus un acteur isolé capable de «se faire» lui-même. Le succès de son entreprise dépend dorénavant de son articulation, voire de sa symbiose, à l'ensemble des acteurs du système productif local, lui-même partie intégrante d'un système national et international. La capacité concurrentielle de l'entreprise sera donc largement redevable à la performance globale du système socio-productif auquel elle appartient (VACHON, 1994). Dans cet ordre d'idées, il semble moins paradoxal de constater que la variable territoriale devienne un élément fondamental de l'économie mondiale. «Le nouveau système de création de la richesse est à la fois localisé et planétaire» (TOFFLER, 1990, p. 376).

L'espace de l'entreprise déborde le cadre de la production proprement dite et la sphère strictement économique peut se retrouver sur un terrain occupé par plusieurs entités possédant chacune son identité, son espace, son fonctionnement et sa logique propres. Ce n'est pas un espace multidimensionnel, mais un espace «d'espaces» qui s'articulent en un système ouvert dans lequel chaque partie façonne l'ensemble et est façonnée par l'ensemble, et dont l'organisation tend vers une finalité. Imaginons une «mosaïque vivante», selon la représentation que nous propose Toffler, où chaque pièce définit son contour pour s'ajuster aux formes des autres pièces insérées dans une figure mouvante et former une image globale cohérente qui porte un sens.

Pierre Veltz affirme que comprendre les logiques de territorialisation des entreprises est plus que jamais crucial pour une perspective du territoire.

Le territoire de l'entreprise n'est plus seulement le résultat de l'addition de processus de localisation plus ou moins indépendants fondés sur l'allocation de ressources banalisées ou génériques, mais sur l'expression de déploiement spatial de stratégies et d'organisations, déploiement dans lequel les ressources doivent être considérées comme largement construites par l'entreprise elle-même en interaction avec son environnement (VELTZ, 1993, p. 48).

D'une part, l'économie ne peut être envisagée qu'en tant que maille d'un réseau économique global (AMIN et ROBINS, 1992), et d'autre part, l'économie mondiale ne peut échapper à l'obligation de prendre appui sur les territoires. Le marché mondialisé dicte les lois de la concurrence, mais c'est à l'échelon local et régional que se regroupent les conditions de la compétitivité : structure d'organisation de la production, main-d'œuvre qualifiée, maîtrise et diffusion de l'innovation, etc. « Dans la mesure où la géographie de la transition est concernée, il est nécessaire de tenir compte de la coexistence et de la combinaison de toutes les forces de localisation et de globalisation, qu'elles soient centripètes ou centrifuges. Le processus actuel de restructuration relève d'un ensemble de stratégies spatiales dépendant de contextes, de situations et d'équilibres de pouvoirs » (AMIN et ROBINS, 1992, p. 156).

Le développement régional et local se fera de moins en moins en offrant des ressources standardisées et plus ou moins « bradées ». Il sera de plus en plus fonction de la capacité à offrir un environnement global adapté, cohérent avec le niveau d'organisation élevé qu'on exige au sein des entreprises elles-mêmes.

Cet « espace » de l'entreprise comprend l'espace économique (échanges marchands, c'est-à-dire offre et demande de biens et de services dans les sphères mondialisées et locales), l'espace « entrepreneurial » (organisation et gestion de la production proprement dite), l'espace collectif (culture, valeurs de la communauté, choix de société), l'espace personnel (projet de vie, besoins, aspirations individuelles), et l'espace mental (représentations, informations, attitudes, aptitudes intellectuelles, qualifications), tous ces espaces évoluant dans une organisation systémique.

L'organisation des activités économiques et sociales en système productif localisé est basée sur une articulation, une osmose même entre les savoirs, les savoir-faire, l'activité de production et les caractéristiques humaines et culturelles qui se trouvent et se construisent sur un territoire. Le partage des tâches en vue de la production de biens, de services et d'activités utiles à la collectivité n'existe pas seulement au sein de l'entreprise mais entre les entreprises, les organismes et la population qui prennent la responsabilité de développer leur communauté.

L'élément central d'un système productif est l'élaboration d'une culture créatrice d'une ambiance ou d'une atmosphère dans laquelle les entreprises dépassent les seules relations de marché et entretiennent des relations privilégiées de réciprocité. Celles-ci s'étendent à d'autres secteurs de la vie collective et englobent, notamment, le pouvoir municipal et régional, les maisons d'enseignement, les orga-

nismes de développement économique et communautaire. Le système productif local mise sur une forte valorisation des ressources territoriales et sur l'utilisation maximale de ses particularités qu'il tend à articuler dans un ensemble social cohérent doté d'une dynamique propre. Cela implique que les actions déployées pour dynamiser la structure économique dépassent la prise en compte des facteurs de production proprement dits et les types d'organisation des entreprises considérés de manière exclusive. L'intégration du tissu social et des facteurs économiques de production assure la flexibilité du système, l'accumulation de connaissances et la circulation de l'information qui renforcent les solidarités entre tous les partenaires.

Plusieurs chercheurs travaillent à décortiquer les mécanismes qui jouent dans les « territoires qui gagnent » économiquement : LIPIETZ, BENKO, COURLET, GANNE, SCOTT, STORPER, PECQUEUR, GAROFOLI, AMIN, SABEL, MAILLAT, PLANQUE, pour ne nommer que ceux-là. Ils proposent quelques modèles à partir d'observations et d'analyses d'organisations socio-économiques territorialisées qui ont pris forme dans certains pays industrialisés (Italie, France, États-Unis, Allemagne...): district industriel de type marshallien, réseaux de petites entreprises, système productif local, milieu novateur, grappe industrielle...

L'espace économique est enchevêtré au système social. Pour redynamiser et développer le domaine économique, il faut absolument recourir à des mesures d'ordre social, culturel et environnemental, car les actions appliquées aux seuls facteurs de production ne concernent qu'un volet de la dynamique territoriale capable d'engendrer et de porter le développement.

Ces modèles se généraliseront-ils à l'ensemble du système socio-productif? Existe-t-il des dénominateurs communs entre eux, des ingrédients susceptibles de former une recette « gagnante » et qui témoignent de nouveaux paradigmes de développement axés sur les concepts de « milieu porteur » et de maillages?

Les thèses qui s'élaborent pour répondre à ces questions se font de plus en plus nombreuses; elles sont parfois convergentes, parfois divergentes, mais d'ores et déjà elles permettent d'affirmer que des stratégies différentes émergeront selon les contextes divers qui entourent les entreprises et qu'elles ne seront ni contradictoires, ni incompatibles, mais plutôt complémentaires. « C'est à la lumière de ces évolutions que s'impose la notion du système global, celui d'une mosaïque d'économies régionales et non pas seulement comme une juxtaposition d'économies nationales » (SCOTT et STORPER, 1992, p. 25).

Dans cet épisode de réorganisation du système économique, les dés sont loin d'être jetés. Les modèles de développement ne sont pas déterminés à l'avance et dans l'élaboration d'une nouvelle configuration, chaque groupe d'acteurs, qu'ils soient locaux ou mondiaux, ont un rôle à jouer. Un des défis que pose la conjoncture mouvante actuelle, aussi bien au stratège économique qu'au chercheur, réside dans la capacité de reconnaître et d'évaluer avec acuité les facteurs nouveaux de perfor-

mance économique, d'une part, et l'influence déterminante des aspects non économiques dans la logique de localisation des entrepreneurs, d'autre part.

*Les facteurs sociaux, culturels et environnementaux
de la dynamique territoriale**

La recherche que nous menons actuellement sur les motifs de localisation des entrepreneurs situés à l'extérieur des grands centres urbains nous a permis, en précisant l'évolution récente du rapport de l'activité économique à l'espace, de déterminer un certain nombre de facteurs non économiques qui ont une influence déterminante sur la logique de localisation des entreprises et le degré d'activité économique d'un milieu. Nous les avons réunis en quatre grands groupes :

1. *Les qualifications collectives*

Il s'agit des aptitudes présentes au sein d'une collectivité locale qui permettent de saisir les possibilités de développement ou de favoriser les initiatives créatrices d'activités.

La perméabilité à l'innovation :

- la rapidité de réaction et d'adaptation aux nouvelles réalités ;
- le mécanismes de transfert technologique ;
- la diffusion de l'innovation, de l'information.

La capacité à mobiliser les ressources locales (ou à les créer) pour le changement et l'engagement dans un projet de développement local (leadership).

Les aptitudes aux partenariats :

- la coopération interentreprises ;
- la collaboration avec des maisons d'enseignement et des centres de recherche ;
- la solidarité intermunicipale.

La disponibilité de ressources humaines pour créer de nouvelles activités ou la capacité de transmettre des savoirs et des savoir-faire à ceux qui veulent en créer.

La présence d'un esprit enclin à entreprendre dans le domaine économique et communautaire.

* Cette section est largement inspirée d'un texte de Bernard Vachon et Francine Coallier, chercheure associée au Groupe de recherche en aménagement et développement des espaces ruraux et régionaux (GRADERR-UQUAM), ayant pour titre « La logique de localisation des entrepreneurs ruraux : l'impact des facteurs non économiques ». Voir VACHON et COALLIER, 1995.

2. Les relations du milieu avec l'entrepreneur

Le choix d'un lieu de localisation et ultérieurement l'essor d'une entreprise relèvent dans une large mesure de l'ouverture du milieu à l'égard de l'activité économique et des porteurs de projets. Cette ouverture peut se manifester de diverses façons.

La reconnaissance sociale de la réussite individuelle liée à une PME ou TPE.

La valorisation sociale de la capacité à prendre des risques et à les relever.

La culture d'entreprise partagée par une bonne partie de la communauté.

Les solidarités sociales qui s'expriment par le partage des informations, les relations de services mutuels, la responsabilisation des travailleurs, la participation financière...

La constitution d'un patrimoine commun dans les domaines des technologies, de la gestion, de l'expertise.

La formation de réseaux denses basés sur la communication favorisant les interactions multiples dans la collectivité et avec l'extérieur.

3. La qualité du cadre de vie

Des enquêtes menées auprès des entrepreneurs révèlent qu'on tient compte de plus en plus de la qualité du cadre de vie. Elle fait référence aux éléments suivants.

La mise en valeur du patrimoine paysager et des zones naturelles.

L'absence de nuisances, de pollution.

La taille petite ou moyenne des agglomérations, des structures, des organisations (sentiment d'une plus grande liberté, convivialité).

La proximité du milieu naturel (promenade, jardinage, sylviculture, activités sportives, contemplation...).

Des bâtiments entretenus et améliorés dans ses aspects fonctionnels et esthétiques; intégration du bâti dans l'environnement.

La qualité des services et des équipements adaptés aux attentes des ménages en matière d'éducation, de santé, de sécurité, de loisirs, de logement, de biens de consommation...

L'accessibilité à un réseau fiable de transport et de télécommunications.

4. *Le dynamisme local*

Fondamentalement, il s'agit de l'identité culturelle et du sentiment d'appartenance à une communauté. Ils sont à la base de la vitalité et de la solidarité qui créent un milieu porteur pour les activités économiques locales.

La vitalité culturelle :

- l'existence d'une identité offensive (promouvoir la spécificité du territoire, découvrir ses forces, ses qualités, sa créativité et les affirmer) ;
- la manifestation d'un sentiment d'appartenance à son coin de pays, à un mode de vie et aux aspirations de sa collectivité (cohésion sociale) ;
- la réalisation d'activités et d'événements culturels nombreux et variés favorisant l'expression individuelle et collective.

La vitalité communautaire :

- le degré élevé de participation des citoyens dans les affaires qui concernent la collectivité ;
- les réseaux d'entraide informels pour soutenir, dépanner, faire une corvée...
- la présence d'associations dans plusieurs domaines qui représentent les différents groupes de la population ;
- la qualité des relations entre les personnes (convivialité, accueil, tolérance, compassion, générosité...);
- la confiance dans ses propres ressources en tant que communauté pour bâtir un projet collectif.

Parmi les facteurs non économiques qui interviennent dans le rapport de l'entreprise avec l'espace, il y a ceux, très discrets, que l'on nomme *facteurs invisibles* parce qu'ils ne sont pas toujours statistiquement significatifs. Leur identification dans le système productif n'est pas du tout évidente et plus difficile encore l'évaluation de leur influence relative. Habituellement, on n'en tient pas compte. Ainsi, la part d'émotion dans les choix que font les décideurs, les entrepreneurs ou les hommes politiques est rarement prise en considération.

Le mathématicien et philosophe Gian-Carlo ROTA, professeur au MIT, déclarait dans sa communication présentée dans le cadre de l'ACFAS en mai 1994 : « Qu'un concept doive être rigoureusement précis pour être significatif est l'un des préjugés les plus insidieux du XX^e siècle. Notre raisonnement quotidien n'est pas précis, il est cependant efficace. La nature elle-même, du cosmos au gène, est approximative et inexacte. Les concepts de la philosophie sont parmi les moins précis. Les mots *esprit, perception, mémoire, connaissance* n'ont un sens ni fixé ni clair. Cependant ils ont un sens. »

On sait maintenant, grâce aux travaux en météorologie d'Edward LORENZ, qu'une petite modification à la périphérie d'un processus peut transformer tout un système, changer le résultat d'une opération, faire bifurquer une orientation. Des événements, en apparence marginaux et sans relation avec la situation, peuvent être décisifs pour son évolution.

Les processus de développement, y compris ceux qui se rattachent au monde de l'entreprise, échappent en grande partie aux outils d'analyse et de prévision qui appartiennent à la logique mécanique où deux plus deux font toujours quatre. Dans l'univers complexe des conditions qui président au choix de localisation des entreprises, des éléments immatériels interviennent; on ne peut les quantifier, car ils sont avant tout d'ordre qualitatif. Ils peuvent paraître à première vue sans signification. Cependant, ils sont en mesure de modifier substantiellement l'équation. La relation de cause à effet est difficile (parfois même impossible) à prévoir, à prévenir, à identifier et encore plus à mesurer. Pourtant, ces facteurs invisibles sont bel et bien réels et ils ont une influence sur la localisation des activités économiques, sur la croissance des entreprises et le développement des collectivités.

Les études qui scrutent les raisons du succès ou de l'échec des efforts de revitalisation ou de reconversion à l'échelle d'un pays ou d'un territoire local invoquent toutes la primauté d'une donnée immatérielle, «l'atmosphère». Le «climat» qui règne dans une communauté ou dans une entreprise dépend d'attitudes et de dispositions mentales: la perméabilité au changement, l'ouverture à l'innovation, le sentiment d'appartenance, la confiance mutuelle, la solidarité communautaire, le goût du risque, la capacité de réaction, l'aptitude au partenariat, la sensibilité à la beauté...

La réalisation des projets et le pilotage des stratégies reposent sur la capacité des acteurs à intégrer toutes les données. On ne peut faire fi des facteurs non économiques, visibles et invisibles, et des effets qu'ils entraînent, car bien souvent, c'est sur eux qu'il faut intervenir, en amont et simultanément avec les autres aspects en jeu.

*
* *
*

Les bouleversements économiques et sociaux profonds en cours bousculent les organisations et les attitudes élaborées dans le contexte de la société industrielle. La distribution spatiale des activités économiques et des populations est le résultat de ces façons de faire.

Si aujourd'hui, la mondialisation des marchés et l'éclatement des frontières représentent la caractéristique fondamentale de la dynamique économique, il n'en reste pas moins que c'est à l'échelon local et régional que se regroupent les conditions de la production et de la compétitivité, à savoir la structure d'organisation de la production, la qualification de la main-d'œuvre, la maîtrise et la diffusion de l'innovation, la richesse culturelle et la soutenabilité écologique.

Or, les transformations structurelles de l'économie, associées aux progrès technologiques, à la montée de nouvelles valeurs sociales et aux revendications territoriales en faveur d'une plus grande autonomie en matière de développement, portent les potentialités d'une déconcentration, voire d'un redéploiement de l'activité économique et des populations, qui serait de nature à procurer de réelles et durables avenues de redéveloppement pour des territoires non métropolitains, villes petites et moyennes et villages.

Ainsi, compte tenu des mutations globales et exogènes qui façonnent ces possibilités, la balle revient dans le camp du local et du régional. L'enjeu consiste à créer un milieu qui soit à la fois porteur d'initiatives de développement et capable de répondre aux nouvelles attentes des entrepreneurs, des travailleurs et de leurs familles que l'évolution économique et sociale affranchit progressivement de la contrainte de la concentration. Les petites villes et villages dont la vitalité sociale, culturelle et environnementale aura été assurée, pourront constituer des lieux convoités pour l'implantation d'activités économiques et de populations.

À titre de chercheurs et d'intervenants, notre devoir, qui est aussi notre défi, est de déceler correctement ces potentialités, c'est-à-dire comprendre la métamorphose du présent et identifier les signes porteurs des tendances qui se dessinent, et de formuler des politiques et des stratégies actualisées pour que les occasions de redéveloppement soient saisies et concrétisées dans la perspective d'objectifs de développement et de rééquilibrage du territoire. Bien que les études de diagnostic et les recherches sur les évolutions et les organisations passées soient toujours nécessaires, les changements profonds qui affectent toutes les sphères de la société et la rapidité avec laquelle ils s'opèrent nous convient à la prospective.

Bernard VACHON

*Département de géographie,
Université du Québec à Montréal.*

André LEMIEUX

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN, Ash et Kevin ROBINS, « Le retour des économies régionales? La géographie mythique de l'accumulation flexible », dans : Alain LIPIETZ et Georges BENKO, *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France, 123-161.
- BAIROCH, Pierre, *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Éditions Gallimard, 1985

- BENKO, Georges (dir.), *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, France, Éditions de l'Espece Européen, 1990.
- COURLET, Claude et Bernard SOULAGE, *Dynamiques industrielles et territoire*, Grenoble, 1993.
- DIONNE, Huges, « De la région-ressources à la région-milieu de vie : à la recherche de nouveaux partenaires », dans : Juan-Luis KLEIN et Christiane GAGNON (dirs), *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, Groupe de recherche et d'interventions régionales, 371-401.
- GREFFE, Xavier, *Société postindustrielle et redéveloppement*, Hachette, Paris, 1992.
- Groupe d'analyse sur les PME et les régions, *Les PME au Québec. État de la situation 1992-1993*, Québec, 1994. Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.
- HEPWORTH, M.E., « The geography of economic opportunity in the information society », *The Information Society*, 4, 3 : 205-220.
- HIGGINS, Benjamin, Fernand MARTIN et André RAYNAULD, *Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec*, Ottawa, Ministère de l'Expansion économique régionale.
- MAILLAT, Denis, *Milieux innovateurs et dynamique territoriale*, Paris, IRER, 1993.
- NOIN, Denis, *Géographie de la population*, Paris, Masson, 1995.
- Organisation de coopération de développement européen (OCDE), *Statistiques rétrospectives, 1960-1990*, 1992. Paris, Publications de l'Organisation de coopération de développement européen.
- POLÈSE, Mario, *Économie urbaine et régionale. Logique spatiale des mutations économiques*, Paris, 1994. Économica.
- PROULX, Marc-Urbain, « Milieux innovateurs : concept et application », *Revue internationale PME*, 7, 1 : 1994. 63-84.
- RITAINE, Évelyne, « Prato ou l'exaspération de la diffusion industrielle », *Sociologie du travail*, 2 : 139-1987. 156.
- SAVY, Michel, *Les nouveaux espaces de l'entreprise*, Paris, Les Éditions de l'Aube, 1993.
- SCOTT, Allan et Michael STORPER, « Le développement régional reconsidéré », Paris, L'Harmattan, 1992. *Espaces et sociétés*, 66-67 : 7-38.
- TOFFLER, Alvin, *Les nouveaux pouvoirs*, Livre de Poche, Paris, 1990.
- VACHON, Bernard, et Francine COALLIER, *Le développement local : théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Montréal, Gaëtan Morin, 1993.
- VACHON, Bernard, Francine COALLIER et André LEMIEUX, *Des entreprises en tenue de campagne. Recherche exploratoire sur la perspective d'un redéploiement de l'activité économique en milieu rural et dans les petites villes*, Rapport de recherche, Montréal, Groupe de recherche en aménagement et développement des espaces ruraux et régionaux (GRADERR), Université du Québec à Montréal et Ministère du développement des ressources humaines.

- VACHON, Bernard, «La synergie des partenaires en développement local. Entrepreneurship et système productif locaux», dans : Marc-Urbain PROULX (dir.), *Le développement économique. Clé de l'autonomie locale*, Montréal, Les Éditions Transcontinental et la Fondation de l'Entrepreneurship, 191-220.
- VACHON, Bernard, «La mutation des espaces ruraux : nouvelles réalités, nouveaux modes d'emploi», dans : Serge CÔTÉ, Juan-Luis KLEIN et Marc-Urbain PROULX (dirs), *Et les régions qui perdent... ?*, Rimouski, Chicoutimi et Montréal, Groupe de recherche interdisciplinaire en développement régional, de l'Est du Québec, Groupe de recherche et d'interventions régionales et Département de géographie, Université du Québec à Montréal, 357-377.
- VACHON, Bernard, «Mettre les territoires en état de produire. Le rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans la démarche de développement local», texte de communication au Colloque *L'Avenir du Québec des régions*, Chicoutimi, 24 mai 1995.
- VACHON, Bernard, «Autoroute de l'information et télétravail : vers la consolidation des métropoles ou instruments de déconcentration de l'activité économique et de rééquilibrage du territoire», *Texte de communication au Colloque Autoroute de l'information et territorialité. Convergences technologiques et divergences sociologiques*, Chicoutimi, 23 mai 1995.
- VACHON, Bernard, avec la coll. de Francine COALLIER, «La logique de localisation des entrepreneurs ruraux : l'impact des facteurs non économiques», dans : Juan-Luis KLEIN et Benoît LÉVESQUE (dirs), *Contre l'exclusion, repenser l'économie*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 123-140.
- VELTZ, Pierre, «Logiques d'entreprise et territoires : les nouvelles règles du jeu», dans : Michel SAVY et Pierre VELTZ (dirs), *Les nouveaux espaces de l'entreprise*, Paris, Éditions de l'Aube, 47-79.